



AGATHOS

Revue ivoirienne de
PHILOSOPHIE ANTIQUE

Numéro 009
Octobre 2025

ISSN: 2617-0051

www.agathos-uao.net

**Revue Ivoirienne de Philosophie et d'Études anciennes
de l'Unité Pédagogique et de Recherche (UPR)
Métaphysique et Histoire de la Philosophie**

Département de Philosophie

UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

Directeur de Publication : M. Donissongui SORO, Professeur Titulaire

**Contacts téléphoniques
de la revue**

(+225) 07 07 66 37 80

(+225) 07 07 75 64 69

(+225) 01 03 68 09 07

Boîte Postale

01 BP 468 Bouaké 01

E-mail

Agathos.uao@gmail.com

Site internet

<http://www.agathos-uao.net>

INDEXATION INTERNATIONALE

Pour toute information sur l'indexation internationale de la revue *Agathos*, consultez les bases de données ci-après : **Mir@bel et Auré Hal.**

Mir@bel :



<https://reseau-mirabel.info/revue/15190/Agathos-revue-ivoirienne-de-philosophie-antique>

Auré Hal :



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/402526>

FACTEUR D'IMPACT

Scientific Journal Impact Factor Value (SJIF) = **5.349 for 2025**

INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER (ISSN)

2617-0051

LIGNE ÉDITORIALE

Dans sa genèse et dans sa double structure conceptuelle et historique, toute philosophie est, avant tout, une mise en scène épistémique aux influences multiples et variées. Elle est un foyer pluriel de rencontres, un carrefour où des personnages conceptuels viennent encoder et décoder leurs discours. Pour le penser, la revue *Agathos* est un creuset d'incubation et de maturation de soi, un point de ralliement des savoirs passés, présents et à venir.

Agathos est ainsi un point focal de la philosophie, en général, et de la pensée antique, en particulier, dans ses relations avec les autres champs de connaissance. Elle a pour vocation de promouvoir la production scientifique dans le vaste champ qu'ouvre la philosophie et la pensée antique. En s'inscrivant dans ce champ disciplinaire, elle vise à relever les malentendus, dénouer les équivoques, revigoriser les études philosophiques et les recherches sur l'Antiquité, à travers un cheminement heuristique clair, et un questionnement tant érudit que fécond. *Agathos* vise également à constituer, pour l'espace francophone, un médium d'intégration ou de coopération institutionnelle au service de la recherche.

Par ailleurs, composante de l'expression idiomatique « Kalos kagathos » que la littérature grecque antique utilisait pour désigner ce qui est « beau et bon », le terme grec ancien « agathos », c'est-à-dire « bien », est un adjectif qui traduit l'excellence de caractère, la vertu. En cela, la revue *Agathos* est un espace de coalition entre les pensées du passé et celles d'aujourd'hui, pour que naissent de nouvelles promesses de réalisation d'un discours heuristique, exigeant et urgent en faveur de la philosophie.

Si, dans *La République*, Platon utilisait « to kalon », forme neutre de « kalos », pour définir l'idéal, et si l'exégèse de Luc Brisson traduit « Kalos kagathos » par « perfection humaine », la revue *Agathos* ambitionne d'être ce lieu de la recherche de l'idéal, de la perfection. Elle entend, par des contributions scientifiques de qualité, privilégier la quête de l'excellence. Elle veut apporter à l'actualité pensante, l'appui de la philosophie dont les avancées épistémiques ne se laissent pas jaunir par le temps.

En définitive, la revue *Agathos* se veut, à la fois, un instrument de pérennisation et de renouvellement du savoir philosophique. C'est un outil méthodologique et

épistémologique permettant aux chercheurs et aux enseignants-chercheurs d'intuitionner et de rationaliser les défis métaphysiques, sociopolitiques, éthiques et esthétiques actuels sous le prisme de la pensée pensante. Comme telle, elle s'efforce de faire éclore des paradigmes discursifs nouveaux, ou de nouvelles formes d'intelligibilités arrimées à des sources et ressources théoriques, doctrinales et conceptuelles, issues du creuset de la philosophie, dans un cheminement novateur et critique.

Le Comité de Rédaction

PROTOCOLE DE RÉDACTION

La revue *Agathos* publie des textes inédits en langue française. Ils doivent parvenir sous forme numérique (fichier Word) au Secrétariat de rédaction, au moins trois mois avant la parution du numéro concerné. Pour être publiés, les textes soumis doivent se conformer aux normes d'édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES (NORCAMES/LSH) et aux dispositions typographiques de la revue *Agathos*.

I. Les normes d'édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES (NORCAMES/LSH)

Les normes d'édition des revues de lettres et sciences humaines dans le système CAMES peuvent être articulées autour de six points fondamentaux.

1. La structure d'un article

La structure d'un article se présente comme suit : Titre, Prénom (s) et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots-clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.

2. Les articulations d'un article

À l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, les articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres. (Exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3. Les passages cités

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

4. Les références de citation

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur, Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens.
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de comportements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

5. Les notes de bas de page

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

6. Les références bibliographiques

Ce point comprend, d'une part, les divers éléments d'une référence bibliographique ; et, d'autre part, la manière dont ils doivent être présentés.

6.1. Les divers éléments d'une référence bibliographique

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser, après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{ème} éd.).

6.2. La présentation des références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre »,

Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

PLATON, 1966, *La République*, trad. Robert Baccou, Paris, Garnier-Flammarion.

II. Les dispositions typographiques

Elles sont au nombre de trois.

7. Le texte doit être présenté en Times New Roman (TNR), taille 12, Interligne 1,5, Format A4, Orientation : mode portrait, selon les marges ci-après : haut : 3 cm ; bas : 3 cm ; gauche : 3 cm ; droite : 3 cm.

8. Le nombre de mots d'un article doit être compris entre 5 000 et 7 000.

9. Les différents titres doivent être présentés en gras, sans soulignement.

ÉQUIPE ÉDITORIALE

1. RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

Directeur de publication : Prof. SORO Donissongui, Philosophie antique, Université Alassane Ouattara

Directeur-Adjoint de publication : Prof. YÉO Kolotioloma Nicolas, Sophistique et Morale, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef : Dr MC SANOGO Amed Karamoko, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

Secrétaires de rédaction : Dr KONÉ Ange Allassane, Maître-Assistant, Métaphysique et morale, Université Alassane Ouattara / **Dr KOUAMÉ Daniel**, Maître-Assistant, Études germaniques, Université Alassane Ouattara

Webmaster : M. KOUAKOU Sanguen Kouadio, Ingénieur des systèmes et réseaux distribués, Université Alassane Ouattara

Trésoriers : Dr MC DAGNOGO Baba, Université Alassane Ouattara / **Dr TAKI Affoué Aimée Valérie**, Université Alassane Ouattara

2. COMITÉ SCIENTIFIQUE

PRÉSIDENT

Prof. SORO David Musa, Philosophie antique, Université Félix Houphouët Boigny

MEMBRES

Prof. BAH Henri, Métaphysique, Morale et Philosophie des Droits de l'homme, Université Alassane Ouattara

Prof. BAMBA Assouman, Philosophie africaine, Université Alassane Ouattara

Prof. BOA Tiémélé Ramsès, Histoire de la philosophie et philosophie africaine, Université Félix Houphouët-Boigny

Prof. BONI Tanella, Philosophie antique, Université Félix Houphouët-Boigny

Prof. DIAGNE Malick, Éthique, Philosophie morale et politique, Université Cheikh Anta Diop

Prof. DIAKITÉ Samba, Philosophie africaine, Université Alassane Ouattara

Prof. FIE Doh Ludovic, Esthétique, Université Alassane Ouattara

Prof. HOUNSOUNON-TOLIN Paulin, Philosophie antique, Antiquité tardive, Sciences de l'éducation, Philosophie pour enfant et Philosophie de l'éducation, Université d'Abomey

Calavy

Prof. KOFFI Ehouman, Grammaire et linguistique du français, Université Alassane Ouattara

Prof. NIAMKÉ Koffi Robert, Philosophie politique et sociale, Université Félix Houphouët-Boigny

Prof. KOMÉNAN Aka Landry, Philosophie Politique, Université Alassane Ouattara

Prof. KONATÉ Mahamoudou, Éthique et épistémologie, Université Péléforo Gon Coulibaly

Prof. KOUAKOU Antoine, Métaphysique et morale, Université Alassane Ouattara

Prof. KOUAHO Blé Sylvère Marcel, Métaphysique et morale, Université Alassane Ouattara

Prof. NANEMA Jacques, Métaphysique et morale, Université Joseph Ki-Zerbo

Prof. NSONSISSA Auguste, Épistémologie et bioéthique, Université Marien N'gouabi

Prof. SORO Donissongui, Philosophie antique, Université Alassane Ouattara

Prof. TONYEME Bilakani, Philosophie et science de l'éducation, Université de Lomé

3. COMITÉ DE LECTURE

PRÉSIDENT

Prof. KOMÉNAN Aka Landry, Philosophie Politique, Université Alassane Ouattara

MEMBRES

Prof. BONI Tanella, Philosophie antique, Université Félix Houphouët-Boigny

Prof. BOA Tiémélé Ramsès, Histoire de la philosophie et philosophie africaine, Université Félix

Prof. FIÉ Ludovic Doh, Esthétique et philosophie de l'art, Université Alassane Ouattara

Prof. HOUNSOUNON-TOLIN Paulin, Philosophie antique, Antiquité tardive, Sciences de l'éducation, Philosophie pour enfant et Philosophie de l'éducation, Université d'Abomey Calavy

Prof. KOFFI Ehouman, Maître de Conférences, Grammaire et linguistique du français, Université Alassane Ouattara

Prof. KOFFI Niamké, Philosophie politique et sociale, Université Félix Houphouët-Boigny

Prof. KONATÉ Mahamoudou, Professeur Titulaire, Éthique et épistémologie, Université Péléforo Gon Coulibaly

Dr MC KOUDOU Landry, Épistémologie, Université Félix Houphouët-Boigny

Dr MC KOUMA Youssouf, Philosophie africaine et égyptologie, Université Alassane Ouattara

Prof. TRAORÉ Grégoire, Professeur Titulaire, Éthique environnementale, Université Alassane Ouattara

Prof. YAPO Élise, épouse ANVILLÉ, Philosophie antique, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

Prof. YÉO Kolotioloma Nicolas, Sophistique et morale, Université Alassane Ouattara

4. COMITÉ DE RÉDACTION

PRÉSIDENT

Dr MC SANOGO Amed Karamoko, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

MEMBRES

Dr MC SILUÉ Fatogoma, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

Dr MC KOUASSI N'goh Thomas, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

Dr MC BAKAYOKO Mamadou, Métaphysique et morale, Université Alassane Ouattara

Dr GALA Bi Gooré Marcellin, Maître-Assistant, Philosophie antique, Université Alassane Ouattara

Dr MC KONÉ Amidou, Philosophie politique et sociale, Université Alassane Ouattara

Dr YÉO Nontonhoua Anne, Maître-Assistant, Philosophie antique, Université Félix Houphouët-Boigny

SOMMAIRE

1. Du mythe d'Épiméthée et de Prométhée aux droits de l'homme : la protection de l'homme en question, Fatogoma SILUÉ,	p. 1
2. La rhétorique sophistique : flatterie ou persuasion rationnelle et efficace ?, Odilon YAO.....	p. 16
3. Platon et rousseau : le recours aux lois sociales comme remède au pessimisme anthropologique, Bi Gooré Marcellin GALA	p. 29
4. La justice sociale chez Platon et Rawls : entre opposition des fondements et convergence des finalités, N'Goh Thomas KOUASSI	p. 47
5. L'organisation de la cité paradigmatic platonicienne : un modèle pour l'Afrique, ESSE Kouassi Roméo	p. 62
6. Les ambiguïtés de la laïcité : contribution augustinienne à un compromis entre le religieux et le politique, N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....	p. 79
7. Le libre arbitre chez Spinoza : entre innocence métaphysique et responsabilité civile, Aodji Éric KOUAKOU.....	p. 95
8. Liberté et bonheur dans la morale kantienne : sens et enjeux pour une saisie des actes relatifs au phénomène du suicide, Désiré GUI.....	p. 109
9. La culture de l'écran et l'impératif nietzschéen du changement de paradigme pédagogique, Baba DAGNOGO.....	p. 127
10. Politiques écologiques et transformations structurelles en Afrique, Esso-Houna KOYE et Bantchin NAPAKOU	p. 146
11. Phénoménologie d'une digitalité aliénante. Pour une responsabilité accrue de l'homme dans les prises de décisions juridiques et sociopolitiques, N'gouan Mathieu AGAMAN et Kouamé YAO.....	p. 171
12. La sémantique de la migration dans les langues akan, Michel SAHA.....	p. 191
13. Le <i>poro</i> communautaire sénoufo et la modernité : de la difficile conciliation, YEO Yallamissa	p. 205



L'ORGANISATION DE LA CITÉ PARADIGMATIQUE PLATONICIENNE : UN MODÈLE POUR L'AFRIQUE

ESSE Kouassi Roméo
Modjou49@gmail.com

Résumé

L'un des maux qui rongent le continent africain est perceptible aux trois niveaux politique, social et économique. Au niveau politique, nous assistons à la confiscation du pouvoir exécutif et à la démagogie. Au plan social, la prostitution, l'insécurité et la pauvreté s'aggravent. Au niveau économique, les différents secteurs d'activité, notamment le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire ne sont pas organisés. Ce mal ternaire entrave la prospérité de l'Afrique. Pour parer cela, l'Afrique doit adopter l'organisation politique, sociale et économique élaborée par Platon. Le développement de l'Afrique passe inévitablement par la stabilité politique, sociale et économique, telle que la propose Platon.

Mots-clés : Afrique, Développement, Maux, Platon, Stabilité

THE ORGANISATION OF THE PLATONIC PARADIGMATIC CITY : A MODEL FOR AFRICA

Abstract

One of the evils plaguing the African continent is evident at the political, social and economic levels. At the political level, we are witnessing the confiscation of executive power and demagoguery. At the social level, prostitution, insecurity and poverty are worsening. Economically, the various sectors of activity, particularly the primary, secondary and tertiary sectors, are not organised. This threefold evil hinders Africa's prosperity. To counter this, Africa must adopt the political, social and economic organisation developed by Plato. Africa's development inevitably requires political, social and economic stability, as proposed by Plato.

Keywords : Africa, Development, Evils, Plato, Stability



Introduction

L’homme est un être vivant qui cherche le bonheur. Ce bonheur, tant souhaité, ne peut s’obtenir qu’en société. La société apparaît, alors, comme un cadre idéal pour le développement et à l’épanouissement de l’homme. C’est dans cette optique qu’Aristote rappelle :

Il est manifeste, à partir de cela, que la cité fait partie des choses naturelles, et que l’homme est par nature un animal politique, et que celui qui est hors cité, naturellement bien sûr et non par le hasard des circonstances, est soit un être dégradé soit un être surhumain (Aristote, 1990, 1252b).

Pour Aristote, l’homme est un être vivant doté de raison. Il ne peut donc pas mener son existence dans la solitude. Il a besoin de son prochain pour s’épanouir et vivre dans le bonheur. Le Stagirite ajoute que l’être qui vit en marge de la société, pourrait être soit mentalement malade soit un dieu. Un être humain mentalement malade peut affectivement vivre en marge de la société. Il en va de même pour un dieu qui n’a pas besoin d’un homme pour exister.

Pourtant, vivre en société implique que l’on surmonte des difficultés, tels que les conflits, la haine, la jalousie, la violence et même les guerres. Ces maux sont présents dans la plupart des sociétés, et notamment dans celles de l’Afrique. Tous ces maux sociaux ont conduit J.-J. Rousseau (1973, p. 20) à affirmer que « l’homme est né libre, et partout il est dans les fers ». À en croire Rousseau, l’homme, avant la société, n’était soumis à aucune contrainte. Mais, ses difficultés ont commencé le jour où il a décidé de quitter l’état naturel pour l’état civil. Dès lors, la souffrance est entrée dans le quotidien de l’humanité. Le continent africain n’en est pas épargné. Il est exactement dans les fers, synonyme de difficultés.

Dès l’Antiquité grecque, Platon avait déjà évoqué les défauts de la cité. C’est justement cela que L. Brisson et J-F. Pradeau (1998, p. 14) confirment en ces termes : « La cité, afin de mener une vie heureuse, doit réaliser une unité, que Platon présente comme celle d’une âme, d’un objet technique puis d’un être vivant ». Pour eux, cette pensée platonicienne vise à parfaire la cité. En effet, pour réaliser le bonheur, il faut concevoir la cité comme un être vivant doté de raison dans lequel la raison commande au cœur et aux autres organes afin d’assurer la stabilité. Autrement dit, les sages doivent



gouverner la cité afin de réaliser son bonheur. Tel est le modèle que Platon préconise pour la cité idéale.

L'on peut douter de la pertinence du choix de la pensée platonicienne de la cité pour résoudre les problèmes sociopolitiques et économiques des États africains, tels que la corruption, la baisse du prix des matières premières, l'insécurité et les inégalités. Mais a-t-on vraiment raison de penser cela ? L'organisation de la cité platonicienne ne peut-elle pas servir de modèle de stabilité pour le continent africain ? Cette question centrale appelle les questions subsidiaires suivantes : en quoi l'alternance est-elle un antidote à l'amateurisme politique chez Platon ? Dans quelle mesure l'éducation platonicienne contribue-t-elle au développement social de l'Afrique ? Enfin, comment les secteurs d'activité évoqués par Platon peuvent-ils contribuer au développement économique de l'Afrique ?

Notre objectif est de montrer que la vision platonicienne de l'organisation de la cité est un modèle de stabilité pour l'Afrique. Pour y parvenir, nous utiliserons la méthode analytique afin de montrer, premièrement, que le développement politique de l'Afrique passe par l'alternance politique, c'est-à-dire par la possibilité donnée à chaque citoyen de prendre part à la gestion du pouvoir. En second lieu, nous présenterons l'éducation platonicienne comme une formation de base pour la jeunesse africaine en vue d'un développement social. Enfin, nous identifierons les secteurs d'activité prônés par Platon comme un exemple de développement économique pour le continent africain.

1. L'alternance chez Platon : un antidote à l'amateurisme politique

L'un des principaux obstacles à la stabilité du continent africain, est le domaine politique. En effet, la conception de la politique par les Africains est problématique. Souvent, nos chefs d'État confondent les régimes politiques, lorsqu'ils accèdent au pouvoir. La démocratie se mue en monarchie, en autocratie et en tyrannie. Ils prennent le pouvoir sous le régime démocratique. Or, ce régime limite généralement le pouvoir présidentiel à deux mandats. Une fois au pouvoir, ces chefs d'États refusent de se limiter à deux mandats, car ils trouvent ces deux mandats insuffisants. Dans ce contexte, ils modifient la constitution afin de s'éterniser au pouvoir. Dans ce sens, la démocratie est transformée en une forme de monarchie. Le président devient un monarque qui



gouverne à sa guise, selon ses humeurs et ses désirs. Le chef de l'État s'impose et s'oppose à tout ce qui pourrait menacer son pouvoir. Il devient alors un dictateur, un tyran. Le président concentre tous les pouvoirs entre ses mains : il influence le pouvoir législatif et judiciaire, et assume souvent en même temps le rôle de chef des armées.

Le pouvoir de Blaise Compaoré cadre avec ce dont nous voulons parler. En effet, Blaise Compaoré est arrivé au pouvoir par un coup d'État. Il a assassiné Thomas Sankara, et a pris le pouvoir, dans l'intention d'appliquer la démocratie. L'application de la démocratie est un leurre, un prétexte pour rassurer son peuple. Compaoré avait une intention cachée, celle d'instaurer la tyrannie. Selon Jérémie Kroubo Dagnini, Blaise Compaoré « s'est engouffré dans le schéma classique d'un pays françafricain : corruption, pillage des richesses naturelles (le coton notamment), assassinats politiques (dont celui du journaliste Norbert Zongo en décembre 1998), népotisme » (J. K. Dagnini, 2008, p. 119). Ces propos montrent que Compaoré a dirigé le Burkina Faso d'une main de fer. Il avait toute l'économie de son pays à sa guise. Le régime de Blaise Compaoré a été marqué par des accusations de détournement de ressources et par une gouvernance perçue comme favorable à une certaine franche de la population. Ce président a été mis en cause dans plusieurs affaires, notamment celle liée à la mort de Norbert Zongo.

En plus, il a accordé des faveurs à son groupe ethnique auquel il appartient. Depuis son accession au pouvoir, Blaise Compaoré a modifié la constitution à plusieurs reprises. Il a adopté la tyrannie teintée de monarchie absolue à la place de la démocratie. Dans un tel régime, Blaise Compaoré recourut principalement à des stratégies de manipulation et de calcul politique pour maintenir sa suprématie. Comme Compaoré, plusieurs chefs d'État africains continuent de mener cette politique de misère, qui affame la population et qui ralentit son développement et sa stabilité.

En outre, la plupart des chefs d'État, n'ont reçu aucune formation politique. En effet, certains chefs d'État africains ont toutefois poursuivi des études au terme desquelles ils ont obtenu des diplômes. Certains sont docteurs, d'autres professeurs. Ils sont tous excellents, mais échouent dans le domaine politique, car ils n'ont aucune expérience en la matière. C'est précisément ce qui les pousse à égarer leurs peuples,



leurs populations. Le mal est ici profond, c'est un drame politique très dangereux. Lorsqu'un chef d'État n'a pas les compétences nécessaires pour diriger, il plonge son peuple dans les difficultés. C'est le cas de Gorbatchev et l'Union République Socialiste Soviétique, dont le déclin est largement imputé à son manque d'expérience politique. Cette inexpérience politique transparaît dans les écrits A. De Tinguy (2022, p. 93) : « Aux yeux de nombreux Russes, la réponse ne fait pas de doute : c'est un « pyromane », responsable de la disparition en un laps de temps très court de la deuxième puissance mondiale qui aurait pu être évitée.

Cette pensée montre clairement que Gorbatchev est le responsable de l'effondrement de l'URSS. Il ne maîtrisait pas totalement tous les faits politiques, notamment les réformes. Les conséquences de ces réformes ont donc été désastreuses. Ces réformes politiques ont plongé l'URSS dans le chaos, provoquant une profonde crise du système soviétique et entraînant des répercussions négatives dans les domaines social et économique. Le monde cesse d'être bipolaire pour devenir unipolaire sous l'hégémonie des États-Unis.

Comme Gorbatchev, certains chefs d'État africains, tels que Mobutu au Zaïre et Bokassa I^{er} en République centrafricaine, ont contribué à la chute de leur pays. Au Zaïre, la fortune de Mobutu, selon les propos de D. Millet (2005, p. 40), est « estimée à 8 milliards de dollars au moment où il est chassé du pouvoir ». Mobutu a appauvri le Zaïre pour satisfaire ses propres intérêts. Dans cette perspective, D. Millet (2005, p. 44) estime que « la cérémonie du couronnement de l'empereur Bokassa I^{er} en République centrafricaine, en décembre 1977, a couté à elle seule un cinquième du budget national, environ 140 millions de francs français (plus de 21 millions d'euros. Quant à Bokassa Ier, il a dilapidé l'économie de la République de Centrafrique pour se mettre en valeur. Cette attitude illustre bien comment l'ignorance et l'égocentrisme de certains chefs d'État africains peuvent conduire à l'instabilité politique et économique du continent.

La stabilité de l'Afrique passe par la politique. La politique est une pratique humaine qui consiste à bien gérer une société. Une bonne politique permet de stabiliser la société, y compris en Afrique. En Afrique, les personnes qui souhaitent diriger le pouvoir exécutif, doivent se former dans le domaine de la politique. Cette formation



leur enseignera la manière de diriger l'instance suprême. C'est l'avis de Platon dans *Alcibiade* (2011, 132b) « Entraîne-toi d'abord, mon très cher ; apprends ce qu'il faut savoir pour aborder les affaires de la cité, et abstiens-toi jusque-là d'y aller avant d'être pourvu des contrepoisons, pour que rien de funeste ne t'arrive ». Socrate recommande à Alcibiade de se former en politique, avant de prétendre diriger le pouvoir exécutif. C'est cette voie que les chefs d'État africains doivent suivre pour diriger leurs peuples. Une personne formée pour exercer le pouvoir exécutif, a moins de chance d'échouer. Elle réussira à gouverner, parce qu'elle a les compétences nécessaires pour conduire son peuple à bon port. Les compétences acquises lui permettent d'asseoir une politique stable empreinte de cohésion et de paix. Grâce à la formation, les chefs d'État africains peuvent gérer leurs pouvoirs dans la stabilité.

La stabilité des États africains passe par l'alternance. En démocratie, la constitution limite le mandat présidentiel. La Côte d'Ivoire, La République Démocratique du Congo, L'Algérie ont un mandat de cinq ans renouvelables une fois. Cette limitation, qui permet l'alternance du pouvoir politique, constitue un remède contre l'instabilité politique. L'alternance politique trouve son origine dans l'Antiquité, plus précisément chez Platon. Dans *Le Politique*, il la prescrit comme une solution idoine pour les sociétés défaillantes, désordonnées, voire en crise. Cette prescription est perceptible dans le passage suivant :

Cet univers-ci, tantôt le dieu lui-même l'accompagne dans sa marche et dans sa révolution ; tantôt au contraire le dieu l'abandonne, une fois que les révolutions ont atteint en durée la mesure qui lui convient ; alors de lui-même l'univers se remet à tourner dans le sens contraire, plus que c'est un vivant et que, dès le principe, il a reçu de celui-ci qui l'a ordonné la réflexion en partage (Platon, 2011, 269c-d).

Selon le mythe du politique, l'univers était dirigé et gouverné par Dieu. Dans cette gouvernance, Dieu avait l'intention d'enseigner l'art de gouverner. Dans cette perspective, l'enjeu pour Dieu est de former les hommes à l'alternance politique.

Platon préconise l'alternance politique aux nations qui souhaitent émerger, car elle garantir la stabilité et la paix. Les Présidents africains doivent s'inspirer du modèle platonicien de l'alternance pour asseoir une république forte. L'alternance doit être prise en compte par les Présidents africains pour trois raisons. D'abord, elle évite à un chef



d'État de modifier la constitution dans le seul but de s'accrocher au pouvoir. Ensuite, elle garantit l'absence de coups d'États répétés dans une nation. Enfin, elle permet à des personnes plus compétentes d'exercer le pouvoir exécutif et d'apporter leurs expertises.

Pour que l'Afrique soit stable, il faut que, sur le plan politique, les chefs d'État acceptent la limitation leurs mandats, favorisent l'alternance démocratique et s'engagent à se former afin d'éviter l'ignorance politique, source de nombreux désastres. Ces solutions politiques ne peuvent être efficaces sans des remèdes au niveau social.

2. L'éducation platonicienne : un modèle de formation pour les Africains

La crise sociale se manifeste lorsque la société dans laquelle nous vivons est confrontée à de nombreux problèmes. Ces problèmes qui affectent l'ensemble de la population trouvent souvent leur origine dans la législation. En effet, les lois sont biaisées, lorsqu'elles sont adoptées dans le seul but de satisfaire un groupe, un individu ou des amis. Lorsque les lois sont partisanes, elles perdent leur légitimité aux yeux de la population. Chacun agit alors à sa guise, faisant ainsi le nid du désordre au sein de la société. Ce désordre a pour corollaire l'insécurité juvénile qui nuit à la paix et la stabilité.

Les jeunes s'adonnent à la drogue. La consommation de cette substance entraîne le banditisme. Le banditisme se manifeste par des agressions physiques et verbales envers la population. Ces agressions menacent la cohésion sociale et le vivre-ensemble, ce que confirme ce passage :

En 2011, à la fin de la crise postélectorale, la Côte d'Ivoire s'aperçoit que des enfants, essentiellement âgés de huit à dix-sept ans, sont dans les rues d'Abidjan munis d'armes. Ils agressent, volent, terrorisent et parfois tuent leurs victimes. Ils agissent en groupe, et le plus souvent sous l'emprise de la drogue » (J. Baudryard épouse Ohoupe, 2018, p. 141).

On constate que la violence est devenue l'apanage de la jeunesse. Les jeunes agressent ; volent ; violent ; pillent ; terrorisent et tuent leurs victimes. De tels actes participent à l'instabilité de la société africaine, et empêchent la création d'emplois. Or, le manque d'emplois, qui conduit au chômage accélère la pauvreté. Le chômage accélère la pauvreté. La pauvreté est un mal qui ronge la population. Certaines couches de la



société n'arrivent plus à subvenir leurs besoins quotidiens. Dans les familles, on ne prend plus les trois repas traditionnels que sont le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner.

À cela s'ajoute la prostitution qui gagne du terrain. Les filles sont contraintes de se prostituer pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Les étudiantes ne sont pas épargnées. En effet, la vie étudiante est devenue difficile. Les loyers, les frais de scolarité et les cours deviennent onéreux. Pour faire face à ces difficultés financières, les étudiantes se tournent vers la prostitution. Selon A.-F. Dequiré (2012, p. 146) :

Bien qu'il n'existe aucun chiffre officiel, une enquête émanant du Syndicat Sud-Étudiant révèle que 40.000 étudiants, essentiellement de sexe féminin, issus de tous les milieux sociaux se prostituaient régulièrement ou occasionnellement pour payer leur loyer, financer leurs études et obtenir de l'argent de poche.

La misère pousse les étudiantes à se prostituer pour payer leurs logements, financer leurs études et subvenir à leurs besoins quotidiens. Les crises sociales empêchent l'Afrique de se stabiliser.

Pour résoudre ces problèmes, les Présidents africains ont un rôle important à jouer, qui est de servir leurs peuples, c'est-à-dire de créer des emplois pour les jeunes. Les jeunes doivent être occupés par le travail. Un jeune qui travaille, n'a pas le temps de se livrer à des activités illicites, telles que le vol à main armée, le viol, la vente et la consommation de la drogue ou la prostitution. Tous ces maux pourraient prendre de l'ampleur si les jeunes n'étaient pas encadrés et formés. L'encadrement des jeunes, participe à la stabilité de la société africaine. La meilleure manière de stabiliser un pays est de trouver un emploi aux jeunes qui sont l'espoir de demain. Platon a vu juste, lorsqu'il affirmait que les jeunes devaient être protégés, parce qu'ils dirigeront la cité de demain. Dans *La République*, Platon mentionne ceci :

Il nous faut donc commencer, semble-t-il par contrôler les fabricateurs d'histoire. Lorsqu'ils en fabriquent de bonnes, il faut les retenir, et celles qui ne le sont pas, il faut les rejeter. Nous exhorterons ensuite les nourrices et les mères à raconter aux enfants les histoires que nous aurons choisies et à façonnez leur âme avec ces histoires, bien plus qu'elles ne modèlent leurs corps quand elles les ont entre leurs mains. (Platon 2011, p. 377b-c).

Selon lui, une cité ou une nation qui aspire à la stabilité doit pouvoir former ses jeunes avec rigueur et détermination. La formation commence dès le berceau. Ils doivent être instruits pour échapper à l'ignorance, car l'ignorance est à l'origine de la décadence de nombreuses cités. L'enseignement prépare la relève d'une nation. C'est un modèle



social que Platon offre aux dirigeants africains afin de garantir la stabilité de leur continent.

La stabilité d'une nation passe par l'école. Dans ce sens, l'école devient un lieu d'éducation et d'apprentissage. L'école apprend aux jeunes à développer des compétences qui contribueront au développement et à la stabilité de la société africaine. Le développement, voire la stabilité d'une société repose sur l'école. Certaines nations comme la Corée du Sud et le Japon ont atteint l'émergence grâce à l'école. Sur ce point, A. Mingat (1997, p. 1) a raison d'affirmer que quelques rapports « ont montré que les politiques en matière d'éducation et de formation ont joué un rôle particulier dans l'explication de la croissance économique observée dans ces pays ». Ce modèle asiatique doit servir d'exemple aux pays africains. L'école est la base du développement, mais aussi de la stabilité. La stabilité d'un pays dépend de son système éducatif ; c'est la raison pour laquelle l'école doit être une priorité pour les pays africains. Il sera difficile pour un pays bien éduqué de sombrer dans la barbarie ou dans la trivialité.

Il faut également de bonnes lois dans la société africaine. Ces lois doivent défendre l'intérêt des citoyens et non celui des gouvernants. Elles ne doivent pas être élaborées pour nuire à la réputation d'une personne influente ou à celle d'un peuple. Elles doivent être impartiales et respectées par la population. De telles lois, conduisent à la stabilité et au développement de l'Afrique. Pour que ces lois soient efficaces, il faut que les forces de l'ordre jouent leur rôle qui est de veiller à ce qu'elles soient respectées. Pour garantir la stabilité sociale de l'Afrique, il faut donc d'abord, rendre l'école obligatoire pour éduquer et former les citoyens. Ensuite, il faut trouver de l'emploi pour la jeunesse afin d'éviter qu'elles ne se livrent à des activités néfastes. Enfin, il faut imposer le respect des lois en assurant la sécurité des citoyens. La stabilité sociale ne peut être efficace sans la stabilité économique.



3. Les secteurs d'activités de la cité paradigmique : des exemples de développement économique

L'Afrique est en proie à une crise économique. Cette crise se manifeste par l'absence d'organisation des différents secteurs d'activités. En Afrique, le secteur primaire est notamment désorganisé. Cette situation qui l'empêche de générer des fonds est particulièrement visible au niveau de l'exploitation des bois de la forêt. Cette situation est décrite par S. Pomel et J-N. Salomon (2019, p. 75) : « En Afrique de l'Ouest, la grande exploitation forestière a débuté vers 1880 dans les secteurs les plus accessibles de la côte occidentale ». Selon eux, la déforestation en Afrique de l'ouest a commencé depuis longtemps. Lorsqu'on fait une analyse plus approfondie, on se rend compte que la déforestation touche toute l'Afrique. Dans ce contexte, Adon Gnangui ne dit pas le contraire, lorsqu'il affirme : « Au Ghana, comme dans de nombreux pays producteurs de bois en Afrique ou même ailleurs, l'exploitation non autorisée des forêts et le commerce du bois abattu illégalement sont récurrents ». (A. Gnangui, 2011, p. 249). La déforestation engendre des problèmes. Elle accélère la dégradation des sols par l'érosion et favorise l'avancée du désert. La déforestation appauvrit la terre, car aucune culture ne peut y pousser.

Alors que la grande majorité des Africains tire ses moyens de subsistances de la culture, celle-ci constitue pour eux la principale source de revenu leur permettant de nourrir leurs familles. Cependant, les difficultés que connaissent ces cultures s'expliquent en partie par le fait que la fixation des prix dépend essentiellement des acheteurs. Cela engendre une instabilité au niveau économique. Les prix varient selon leurs humeurs : tantôt les coûts de ces matières augmentent, tantôt ils baissent. Toutes ces difficultés ont conduit D. M. Demba (2015, p. 31) à soutenir que « dans la plupart des pays africains, les ressources disponibles ne profitent pas à leurs peuples ». Dans ces conditions, on observe une désorganisation du secteur primaire. Qu'en est-il alors du secteur secondaire ?

Le secteur secondaire connaît aussi des difficultés. On remarque effectivement un manque d'usines sur le continent africain. Celles qui sont installées ne peuvent pas transformer entièrement nos matières premières. Elles sont semi-finies, c'est-à-dire que



la première transformation se fait en Afrique, mais la transformation finale à lieu en occident. Pour illustrer nos propos, prenons l'exemple du café et du cacao. Les pays africains, notamment la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun, qui sont des producteurs du café et du cacao n'ont pas d'usines pour transformer ces produits agricoles. Ne transformant pas leurs produits, les producteurs perdent la maîtrise de leurs revenus. En conséquence, les prix de leurs matières premières fluctuent fortement d'une année à l'autre. On observe une instabilité économique dans les petites et moyennes entreprises due au fait que ce secteur reste informel. Les financements font défaut et il est difficile de se faire connaître dans ce contexte comme le souligne ce passage :

L'économie camerounaise est confrontée à un défi majeur en termes de financement, en particulier lorsqu'il s'agit des petites et moyennes entreprises (PME) qui constituent une part importante du paysage commercial du pays (plus de 90% du tissu économique). Malgré la présence des liquidités excessives du secteur bancaire, elles font toujours face aux difficultés d'obtention des financements dont elles ont besoin pour se développer et étendre leurs activités. (P. C. Mbama, 2024, p. 107).

Au Cameroun comme dans les autres pays africains, les petites et moyennes entreprises ont du mal à se développer, parce qu'elles ne bénéficient pas de l'accompagnement des banques. Ces entreprises sont livrées à elles-mêmes. Les secteurs qui génèrent des fonds ne sont pas organisés. Cette inorganisation rend l'économie africaine instable. L'organisation de la cité platonicienne pourrait servir de modèle pour stabiliser l'Afrique.

Pour assurer la stabilité économique de l'Afrique, il est impérativement d'organiser les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Dans le secteur primaire, les chefs d'État africain ont l'obligation d'organiser les cultures pérennes et les cultures vivrières afin que les premières ne prennent pas le pas sur les seconds. Si les africains ne cultivaient que des produits pérennes au détriment des cultures vivrières, la famine menacerait le continent. Pour éviter cela, les africains sont appelés à appliquer cette juste mesure qui consiste à garder un certain équilibre dans le secteur agricole. Il est certes essentiel de développer les cultures pérennes, néanmoins il faut aussi promouvoir les cultures vivrières pour garantir la sécurité alimentaire des peuples africains, car une nation capable de se nourrir sans dépendre de l'aide extérieure est une nation stable.



C'est la raison pour laquelle, dans *La République*, Platon (2011, 369d) estime que : « Le premier et le plus important des besoins est de se procurer de la nourriture, pour assurer la subsistance et la vie ». La stabilité au niveau des cultures agricoles passe par l'encadrement des paysans. Cet encadrement consiste à leur fournir les moyens nécessaires pour produire en grande quantité, afin de nourrir le peuple. Pour atteindre cet objectif, il faut que les experts africains trouvent de nouvelles semences. Ces nouvelles semences ont pour rôle de multiplier le rendement. L'accroissement du rendement servira à couvrir le besoin de la population africaine. Une fois que l'Afrique arrive à assurer le besoin de sa population en matière de nourriture, elle pourra se concentrer sur les cultures d'importations telles que le café, le cacao, le coton, le bois, etc. Ces cultures doivent être organisées de manière à permettre aux paysans de générer des revenus. Pour ce faire, les pays producteurs de ces cultures, doivent s'unir pour fixer un prix unique à leurs produits. Cette union consiste à regrouper, d'abord les pays qui produisent le cacao. Ensuite, il faut regrouper ceux qui produisent le café afin d'amélioration de leurs conditions de vie.

Enfin, les pays exportateurs de bois doivent également, s'accorder pour fixer un prix qui leur permettra de vivre décemment. Lorsque les prix de ces produits sont fixés par les paysans eux-mêmes, on peut parler de stabilité financière. Pour être financièrement stable, il faut que les paysans africains fixent le prix de leurs produits. On ne devrait pas leur imposer un prix, car cela reviendrait à commettre une injustice. Généralement, c'est le propriétaire qui revient de fixer le prix et, non à l'acheteur. Il en va de même pour les autres cultures, mais il convient de faire des précisions concernant l'exploitation du bois. Le bois joue en effet un rôle important dans la préservation de la nature. La présence d'arbres ralentit l'avancée du désert et favorise la pluie. Voilà pourquoi, il faut exploiter le bois de façon rationnelle. Il faut, également procéder au reboisement dans les zones dépourvus d'arbres afin de créer des forêts. Quant à l'exploitation du sous-sol, elle doit se faire de façon rationnelle pour ne pas l'appauvrir. La raison occupe une place prépondérante dans la pensée de Platon, parce qu'elle possède un pouvoir. Ce passage explicite le pouvoir de la raison :

Puis, lorsque vint le moment de les produire à la lumière, il chargeait Prométhée et Épiméthée de répartir les capacités entre chacune d'entre elles, en bon ordre, comme il



convient. (...) Prométhée arrive pour inspecter la répartition, et il voit tous les vivants harmonieusement pourvu en tout, mais l'homme nu, sans chaussures, sans couverture, sans armes (Platon, 2011, 320 d-321d).

À travers ce mythe, Platon montre que la raison a le pouvoir de permettre à l'homme de faire de bons choix. C'est pour cette raison, qu'il est recommandé aux pays africains de faire preuve de raisons pour sortir leur continent du sous-développement. Aucun État africain ne doit négliger la pêche et l'élevage s'il veut assurer sa stabilité économique. Ces deux secteurs d'activité contribuent en effet à la stabilité économique du continent. Le secteur primaire, s'il est bien encadré, contribue donc à stabiliser l'économie des pays africains.

En plus du secteur primaire, le secteur secondaire permet de stabiliser l'économie africaine. Tous les États africains doivent songer à construire des usines sur leur territoire. L'industrialisation consiste à transformer des produits tels que le cacao, le café et le coton. Lorsqu'un produit est transformé, il peut être vendu à bon prix et peut générer des fonds pour l'Afrique. Chaque pays africain doit construire des usines en fonction de ses productions, parce que ces produits seront transformés par ces usines. Après la transformation, l'accent est mis sur la conservation. Si l'Afrique est appelée à transformer ses produits, elle doit, aussi mettre en place tous les moyens nécessaires pour leur conservation. La conservation de ces produits, stabilise le continent africain, puisqu'elle garantit la sécurité alimentaire. Le manque de conservation des produits agricoles peut engendrer l'instabilité sociale. Dans ce contexte, les populations se déplacent d'un lieu à un autre dans l'espoir d'améliorer leur quotidien. L'industrialisation permet de transformer et de conserver les produits agricoles africains. Elle offre des emplois. Cette idée est soutenue par M. Mezouaghi et K. E. Aynaoui (2018, p. 11). Dans cet extrait, il écrit : « L'industrialisation devient une réponse à l'impérieuse nécessité de créer dix à douze millions d'emplois par ans pour seulement absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail ». La création d'emplois permet de résorber le chômage et d'assurer le bien-être des individus. La création d'emplois permet à l'Afrique d'être stable, car les jeunes sont actifs. Lorsqu'ils travaillent, ils n'ont pas le temps de s'adonner aux vices. Cela conduit à la stabilité. Il est également possible d'assurer la stabilité en organisant le secteur tertiaire. En



Afrique, le secteur tertiaire, notamment le transport doit être amélioré. Pour ce faire, le recensement des transporteurs est une exigence. C'est justement ce que soutient Platon :

Il nous faut également d'autres personnes chargées de l'importation et de l'exportation des biens. Ces agents sont des marchands, n'est-ce pas ? Oui (...) Et si le commerce se fait par voie de mer, il faudra encore beaucoup d'autres artisans, notamment ceux qui sont experts dans les activités maritimes (Platon, 2011, 371a-b).

Cette idée platonicienne montre que le domaine du transport doit être structuré pour faciliter l'écoulement des produits de commercialisation. Le transport des marchandises doit être assurer par les experts dont le professionnalisme n'est pas à démontrer, c'est-à-dire qu'ils sont soumis à des exigences. Cette exigence met l'accent sur leur formation et conseils d'usage concernant leurs corporations. Ils sont appelés à s'éloigner des excitants, de la fraude et de la corruption. Le recours aux excitants peut s'expliquer par le souhait de ces transporteurs d'achever un double trajet. Cet aller et retour est épuisant surtout que les distances sont très longues. La corruption peut favoriser le non paiement des taxes. La fraude peut faciliter l'entrée des produits de mauvaises qualités sur le territoire. Dans ces conditions, l'État doit garder un œil attentif sur le secteur afin d'apporter la stabilité économique des pays africains.

Après le transport, l'accent doit être mis sur les petits métiers tels que le commerce, la couture, la menuiserie, etc. Ces corps de métiers sont en particulier importants pour Platon :

Voilà donc des constructeurs, des forgerons, et beaucoup d'artisans de ce genre, qui vont s'associer à notre petite cité (...) Mais ce ne serait pas encore quelque chose de très important, si on omettait d'y joindre des bouviers, des bergers et les autres types de pasteurs (Platon, 2011, 370d-e).

Cette pensée montre qu'il existe plusieurs corps de métiers dans la société lesquels sont très utiles. Les maçons, par exemple, ont pour rôle de construire des habitations pour agrandir la cité et améliorer le cadre de vie des citoyens. Les forgerons doivent intégrer la cité dans le but de fabriquer des outils pour servir la cité. Quant aux bouviers, ils ont pour rôle d'élever des animaux pour nourrir la population. C'est justement de cette organisation platonicienne que les pays africains doivent s'inspirer pour se développer.



Dans ce sens, l'organisation et la structuration s'impose comme une solution pour rendre ce secteur visible et rentable. Pour J. Lefilleur (2008, p. 12) :

L'amélioration de l'accès des PME au marché des financements passe inévitablement par une réduction de l'asymétrie d'information entre intermédiaires financiers et PME. Une solution consiste à encourager le développement de banques commerciales de tailles plus modestes (comme au Kenya) ou de banques rurales (Ghana), idéalement à capitaux locaux, afin de réduire la distance économique et géographique entre banques et PME.

Pour structurer le secteur informel, les banques ont tout intérêt à financer les PME pour favoriser le développement et la stabilité de l'Afrique. Il s'agit d'octroyer des prêts pour financer les activités des personnes qui exercent dans ce domaine. C'est une manière de rendre ces PME plus performantes. Cette performance réduit le chômage et contribue à la stabilité de l'Afrique. Comme on peut le constater, l'amélioration du secteur informel en Afrique, participe à sa stabilité.

Conclusion

Le continent africain est confronté à de nombreux problèmes. Ces problèmes sont de trois ordres, à savoir les problèmes politiques, sociaux et économiques. La conservation du pouvoir exécutif teintée d'ignorance et de démagogie, entraîne une instabilité, au niveau de la politique africaine. Au plan social, la jeunesse se livre au banditisme, à la consommation et la vente de la drogue, ainsi qu'à la prostitution. Sur le plan économique, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire manquent d'organisation. L'inorganisation de ces différents secteurs d'activités freinent la stabilité du continent africain. Tels sont les problèmes qui ont été identifiés au sein de la société africaine.

Face à ces difficultés, il convient d'évoquer des solutions. C'est dans la philosophie de Platon qu'on les découvre. Dans le domaine politique, Platon exige que le dirigeant politique soit formé pour mieux conduire son peuple vers un avenir meilleur. Cette exigence doit être une priorité pour les chefs d'État africains. Ils doivent se faire former dans le domaine politique pour mieux orienter leurs peuples. Au plan social, Platon préconise le respect des règles de la société par les gouvernants et les gouvernés. Les gouvernants africains sont appelés à respecter les lois et à les faire appliquer dans leurs pays respectifs. Le respect et l'application de ces lois engendrent la sécurité, empêchent la prostitution, la vente et la consommation de la drogue. Au plan



économique, Platon attend de l'homme politique qu'il organise les différentes activités. Cette ordonnance s'adresse aux présidents africains qui ont la lourde tâche de structurer les secteurs primaire, secondaire et tertiaire dans le but de stabiliser l'économie de leurs différents pays. Selon nous, la stabilité de l'Afrique passe par une organisation politique, sociale et économique.

Références bibliographiques

- ARISTOTE, 1990, *Les Politiques*, Paris, Flammarion.
- BAUDRYARD Julie épouse Ohoupe, 2018, « La criminalité juvénile : les enfants « microbes » comme symptôme des difficultés de la protection de l'enfance en Côte d'Ivoire », *Sociologies pratiques*, n°37, p. 141-142.
- BRUSSON Luc et PRADEAU Jean-François, 1998, *Le vocabulaire de Platon*, Paris, Ellipses.
- DAGNINI Jérémie Kroubo, 2008, « Dictatures et protestantisme en Afrique noire depuis la colonisation : le résultat d'une politique françafricaine et d'une influence américaine certaine », *Haol*, n°17, p. 113-128.
- DEMBELÉ Demba Moussa, 2015, « Ressources de l'Afrique et stratégie d'exploitation », *Afrique*, n°1, p. 29-46.
- DEQUIRÉ Anne-Françoise, 2011, « Les étudiants et la prostitution ? : entre fantasmes et réalité », *Les mondes de la prostitution*, n°2, p. 141-150.
- DE TINGUY Anne, 2022, *Le Géant empêtré*, Paris, Perrin.
- GNANGUI Adon, 2011, « Lutte contre l'exploitation sauvage des forêts et commerce illégal de bois : accord de partenariat volontaire Ghana/ Union européenne », *Revue juridique de l'environnement*, n°36, p. 249-266.
- LEFILLEUR Julien, 2008, « Comment améliorer l'accès au financement pour les PME d'Afrique subsaharienne ? », n°3, *Afrique contemporaine*, p. 153-174.
- MALIA Martin, 2008, *Histoire des révolutions*, trad. Laurent Bury, Éditions Tallandier.



MBAMA Pierre Claude, 2024, « Faible financement des PME dans un contexte de liquidités bancaires excessives : comment expliquer ce paradoxe dans le cas du Cameroun ? », *Revue internationale des sciences de l'organisation*, vol. 2, n°18, p. 107-138.

MEZOUAGHI Mihoub et EL AYNAOUI Karim, 2018, « L'Afrique sur la voie de l'industrialisation ? », n°266, *Afrique contemporaine*, p. 11-27.

MILLET Damien, 2005, *L'Afrique sans dette*, Paris, Syllepse.

MINGAT Alain, 1997, « Qu'ont fait en éducation les pays d'Asie qui ont réussi sur le plan économique », *HAL*, p.1-4.

PLATON, 2011, « Alcibiade », *Œuvres Complètes*, trad. Jean-François Pradeau et Chantal Marboeuf, Paris, Flammarion.

PLATON, 2011, « Protagoras », *Œuvres Complètes*, trad. Frédérique Ildefonse, Paris, Flammarion.

PLATON, 2011, « La République », *Œuvres Complètes*, trad. Georges Leroux, Paris, Flammarion.

POMEL Simon et SALOMON Jean-Noël, 1998, *La déforestation dans le monde tropical*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1973, *Du contrat social*, France, Librairie Larousse.